

# la Parenthèse

## NOTRE BULLETIN D'INFORMATION

C'est avec plaisir que nous vous présentons le bulletin d'information destiné aux parents des élèves de l'école de la Myriade. Plusieurs informations importantes concernant la vie de l'école s'y trouvent. C'est pourquoi nous vous invitons à le consulter attentivement. Bonne lecture!

## HEURES D'OUVERTURE

Le personnel du secrétariat vous accueille de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 15 h 45.



Le service de garde est ouvert de 6 h 45 à 17 h 45.

## HEURES DE CLASSE ET SURVEILLANCE DANS LA COUR

La surveillance dans la cour d'école commence à 8h pour un début des classes à 8h10 pour tous. Les élèves du préscolaire terminent à 10h32 alors que ceux du primaire terminent à 11h30.

En après-midi, la surveillance commence à 12h45 pour un début des classes à



12h55. Tous les élèves terminent à 15h15. Vos enfants sont donc attendus dans la cour à 8h le matin et à 12h45 en après-midi. Les parents ne doivent pas entrer dans la cour avec leur enfant. Nous demandons également votre collaboration quand vous venez chercher ou reconduire votre enfant en évitant d'amener votre animal de compagnie dans la cour d'école ou à l'avant de l'école, car certains élèves peuvent être allergiques ou encore éprouver une vive crainte des chiens.

## SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Nous attirons votre attention sur les déplacements sécuritaires aux abords de l'école. Il est important d'enseigner à vos enfants de bonnes habitudes : traverser avec le brigadier, ne pas circuler au travers des autobus, ne pas utiliser le stationnement comme débarcadère. Il ne faut pas attendre qu'un accident arrive pour être prudent.

De plus, nous observons que, le matin, des parents laissent leurs enfants de façon non-sécuritaire pour leurs enfants

et les autres. Prenez deux minutes afin de débarquer de votre véhicule pour vous assurer de la sécurité et de transférer votre enfant à un adulte responsable. **Le stationnement du personnel ne devrait jamais être un lieu de débarcadère ou un raccourci pour rejoindre la cour de l'école.** Même chose pour les élèves piétons : avant 8h, on doit passer par la porte avant, et ensuite, utiliser les trottoirs. Plusieurs parents et enfants se font interpeller à ce sujet. Il serait important de ne pas attendre un accident pour cesser cette pratique. Vous êtes des modèles, ne l'oubliez pas. Par ailleurs, nous rappelons que les virages en U ne sont pas autorisés à l'avant de l'école; il y a une ligne jaune qui l'indique. Merci.

#### **CIRCULATION DANS L'ÉCOLE**


Nous tenons à vous informer qu'**aucune circulation dans l'école n'est permise, sauf sur invitation.** Si vous venez conduire votre enfant en retard, chercher celui-ci en cours de journée ou si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de classe, il est nécessaire de sonner à la porte principale pour vous identifier et indiquer la raison de votre visite à l'école.

#### **PROCÉDURE D'ABSENCE OU DE RETARD**

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école ou être en retard, il est essentiel

de prévenir le secrétariat avant le début des classes, et ce, même si vous avez déjà prévenu l'enseignant de votre enfant. Ceci a pour but d'éviter de vous déranger inutilement et de simplifier la tâche au secrétariat. Vous pouvez téléphoner et laisser un message sur la boîte vocale au 418 686-4040, poste 4079.

#### **TEMPÉRATURE**

En cette période de l'année, la température est extrêmement changeante.  Nous vous rappelons l'importance de donner à votre enfant des vêtements adaptés à ces changements (pluie, neige, flaque d'eau, grand vent...) pour qu'il passe une bonne journée, car les périodes de récréation sont généralement maintenues.

#### **DÉPART POUR LE DÎNER ET FIN DE JOURNÉE**

Pour la sécurité de votre enfant, nous demandons votre collaboration afin de garder une stabilité dans l'horaire de départ de votre enfant et **d'éviter les changements de dernière minute.** Il devient difficile de gérer toutes ces demandes, et nous ne voudrions pas qu'un élève quitte en autobus ou à pied alors qu'il devait rester au service de garde.

### **DÉPART DU SERVICE DE GARDE**

Il est important que les parents sortent de leur voiture lorsqu'ils viennent chercher leur enfant au service de garde. Nous vous demandons également de ne pas oublier de venir informer la personne à la réception pour que le personnel puisse faire préparer l'enfant à quitter. Certains parents attendent de l'autre côté de la rue, situation que nous ne souhaitons aucunement puisqu'il en va de la sécurité de l'enfant.

### **PORTAIL MOZAIK**



Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous inscrire au portail MOZAIK. Celui-ci vous sera utile jusqu'à la fin

du secondaire. Sur ce portail, vous pouvez consulter les bulletins mais également obtenir de nombreuses informations sur votre enfant. Mozaik portail a aussi une application pour les appareils intelligents afin de faciliter sa consultation.

### **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Lors de l'assemblée générale des parents qui s'est tenue le 13 septembre dernier, des élections ont eu lieu afin de procéder à la composition du conseil d'établissement. Voici les membres de celui-ci :

M. Guillaume Lapointe, parent

Mme Mélissa Dostie, parent

Mme Myriam Brassard-Descarreaux, parent

Mme Julie Langlais, parent

M. Simon Noël, parent

S'ajouteront aux parents, les membres du personnel suivants :

Mme Marie Bélisle, enseignante

Mme Marlène Guay, enseignante

Mme Christelle Néron, TES

Mme Patricia Roy-Gagnon, service de garde

Mme Caroline Lyonnais, orthophoniste

La première rencontre du conseil d'établissement a eu lieu ce lundi 16 octobre. Voici les dates des prochaines rencontres :

- Le 27 novembre 2023
- Le 19 février 2024
- Le 29 avril 2024
- Le 27 mai 2024
- Le 17 juin 2024.

Veuillez noter que les séances sont publiques.

### **OPP ET BÉNÉVOLAT**

Notre Organisme de Participation des Parents a tenu sa première rencontre le 26 septembre dernier. Plusieurs d'entre eux sont venus décorer le hall d'entrée pour l'Halloween. Nous les en remercions. Si vous souhaitez vous joindre à eux, il est toujours temps de

vous manifester en écrivant à  
Mme Baribeau, directrice adjointe, au  
isabelle.baribeau@cssc.gouv.qc.ca

D'ailleurs, nous sommes toujours à la  
recherche de bénévoles pour la  
bibliothèque. Parlez-en autour de vous!  
Toute personne adulte est la bienvenue!

### **PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ**

Nous vous rappelons qu'il est important  
d'aviser l'école et l'infirmière de l'école  
si votre enfant présente une condition  
de santé particulière et n'ayant pas été  
mentionnée en début d'année.

### **ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS**

Il peut arriver qu'en cours  
d'année votre enfant ait  
besoin de prendre une  
médication à l'école. Il est  
important de noter que vous devez  
compléter le formulaire d'Autorisation  
de distribuer un médicament disponible  
au secrétariat et que le médicament  
doit être libellé au nom de votre enfant  
(avec l'étiquette de la pharmacie). La  
médication sera conservée dans un lieu  
sécuritaire.

Également, dans un but de sécurité, il  
est interdit qu'un élève ait en sa  
possession un médicament afin d'éviter  
des situations fâcheuses.

Nous vous remercions de votre  
collaboration.



### **COLLATIONS ET BOÎTES À LUNCH**

Pour la sécurité et la  
protection des enfants  
allergiques et dans le cadre  
de l'application de la  
politique sur les saines habitudes de vie  
violet alimentation du Centre de services  
scolaire de la Capitale, il est interdit  
dans toutes les écoles primaires d'y  
consommer des produits contenant des  
arachides ou des noix.



Afin de nous faciliter la tâche en ce qui  
concerne le contrôle de ces aliments,  
nous demandons votre collaboration pour  
que votre enfant n'apporte pas de ces  
produits.



Le mardi 31 octobre, à l'occasion de  
l'Halloween, les élèves pourront se  
déguiser en après-midi.

Nous vous rappelons que si  
votre enfant se déguise, le  
costume de celui-ci doit être  
approprié, pacifique et sécuritaire. En ce  
sens, le port d'un masque couvrant le  
visage complet est interdit.



Les différentes activités de votre enfant  
vous seront acheminées de façon plus  
détaillée par l'enseignante.

Cette année, l'école participera au  
**Partage Bonbons**. Du 1<sup>er</sup> au 7 novembre,  
les élèves pourront apporter des  
bonbons reçus en trop pour faire des

*bonbonnières en vue des paniers de Noël.  
Ainsi, ils contribueront à apporter une  
petite dose de douceur à des gens moins  
bien nantis.*

### **LA PAGE FACEBOOK DE LA MYRIADE**

*Nous vous invitons à vous abonner à  
notre page Facebook à l'adresse  
suivante :*

*[https://www.facebook.com/Ecoleprimair  
edelaMyriade/](https://www.facebook.com/Ecoleprimair<br/>edelaMyriade/)*

### **CONGÉS À VENIR**

*Le vendredi 27 octobre est  
une journée pédagogique au  
cours de laquelle le service de  
garde est ouvert pour les élèves inscrits.*



### **À VENIR**

*En novembre : Rencontre de parents  
pour le premier bulletin*

Note

Les images contenues dans ce document proviennent de Google Images